



LE
CABARET
DE LA
SECONDE
CHANCE

Formulaire de candidature

Note importante : Le Cabaret de la seconde chance vise à promouvoir la réhabilitation sociale des personnes judiciarisées. Les candidats qui souhaitent y participer doivent l'avoir été, à un moment ou un autre de leur vie ou encore, être un proche d'une personne judiciarisée, être bénévole ou travailler dans le domaine de la réintégration sociale et communautaire des personnes judiciarisées.

Date de la demande :

Informations sur le candidat

Nom, Prénom :

Adresse :

Adresse 2 :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse électronique :

Catégorie
artistique

Type art de la scène

Type art visuel

Art de
la scène
Art
visuel

Musique (Interprète)
Musique (auteur-
compositeur-interprète)
Danse
Texte, poésie
Cirque
Humour
Autre

Peinture
Sculpture
Photographie
Éducation (préciser ci-après)
Collectif (préciser ci-après)
Autre

Précisions, si nécessaire :

Décrivez brièvement vos motivations à participer au Cabaret de la seconde chance

Veillez nous faire parvenir votre candidature par courriel à cabaret@asrsq.ca, accompagné des documents pertinents, selon les termes suivants :

Candidature en art de la scène : au plus tard le 17 mai 2024 (*envoyer fichier audio, vidéo, YouTube, Facebook ou tout autre lien nous permettant de voir ou entendre vos prestations*)

Candidature en art visuel : au plus tard le 19 juillet 2024 (*envoyer photos, page Facebook, site web ou tout autre lien nous permettant de voir vos œuvres*)

Un processus de sélection aura lieu, via une audition pour les arts de la scène, vers la fin du mois de mai (date à confirmer). Pour les arts visuels, nous nous baserons sur les images envoyées et nous vous contacterons d'ici le début août.

Au plaisir de vous rencontrer!

L'équipe du Cabaret de la Seconde Chance

